

DECISIONS DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 21 janvier 2020

Au cours de sa séance du 21 janvier 2020, le Conseil a notamment :

MISE AU CONCOURS

- décidé de l'engagement de Mme Coline Schnorhk, en qualité d'apprentie employée de commerce voie E dès le 1er avril 2020 auprès du service des finances (en cours de 2ème année)

CONSEIL GENERAL

- donné lecture des réponses aux postulats N° 81A à 81C sur la promotion économique et au postulat N° 82 sur le bisse de la Vardette, adressées au plénum du conseil général du 17 décembre 2019

BOURGEOISIE

- informé que le contrat de pâture de la châtaigneraie, secteur ravine et secteur Branson, a été résilié par Monsieur Raphaël Mottier au 31 décembre 2019
- accepté un nouveau contrat avec Monsieur Youri Milhit, aux mêmes conditions, dès le 1^{er} janvier 2020

VITICULTURE – PROJET DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

- informé que le coût total du projet de Développement Régional Fully Destination Petite Arvine (PDR), admis au subventionnement, selon décision de l'OFAG, est de Fr. 26'926'367.- pour l'ensemble des projets. Le montant à charge de la Commune de Fully se monterait à Fr. 1'000'000.- environ
- informé qu'une publication dans le Bulletin Officiel paraîtra, à la suite du préavis positif établi par l'Office fédéral de l'agriculture le 7 janvier 2020
- informé que le porteur du projet Association Fully Grand Cru organise une séance de présentation publique de l'ensemble des projets aux membres de Fully Grand Cru, aux porteurs du projet partiels du PDR, aux partenaires de l'Association Fully Grand Cru et aux autorités de Fully le mardi 11 février 2020 à la salle polyvalente de la Châtaigne

COMMERCE ET ARTISANAT

- informé que la Com'Art ne fera qu'un seul marché cette année, celui de printemps, le samedi 25 avril 2020

AFFAIRES SOCIALES

- validé la proposition de la commission au sujet de la procédure de consultation sur les APEA

PAROISSE

- validé le paiement de la facture de l'Eglise protestante du Coude du Rhône Martigny-Saxon pour un montant de Fr. 39'823.40 correspondant à la contribution 2020

CONSTRUCTIONS

- autorisé la demande suivante :

Requérants : 2019-220 Berger Alexandra et Steve, Ch. du Levant 4 - 1926 Fully
Objet : Construction d'une palissade.
Situation : Prévent – Ch. du Levant, Folio 18, parcelle n°5751, zone moyenne densité

TRAVAUX PUBLICS

- décidé de ne pas recourir auprès du Tribunal fédéral concernant la décision du Tribunal Cantonal pour le déneigement de Planuit. La commune à l'obligation de déneiger en respectant les critères de l'article 103 al. 2 LR, les recourants ne pouvant de leur côté exiger que la route soit déneigée selon leur propre convenance.
- informé que le Pont Gay ouvrirait à nouveau au public début avril 2020
- informé que la procédure d'expropriation des travaux à la Route 71, secteur la Louye-Branson, allait débiter en avril 2020

COURS D'EAU

- adjugé les travaux pour l'aménagement du torrent de Saxé – corridor biologique à l'entreprise Nicollier Group SA à Fully
- adjugé les travaux de curage du canal du pied de digue à l'entreprise Epiney Constructions SA à Sierre. Les travaux sont subventionnés à hauteur de 70%
- adjugé les travaux d'étude de la mise à jour des cartes de dangers du torrent d'Echerche au bureau François-Xavier Marquis à Monthey
- adjugé les travaux d'étude du torrent du Bochay au groupement d'ingénieurs Géo2Rives, François-Xavier Marquis et Silvaplus, par Géo2Rives à Riddes

VALAIS ROULE

- décidé de renouveler le contrat avec Valais Roule pour 2020, pour une année

CYCLE D'ORIENTATION FULLY-SAXON

- informé que l'état du sol du bâtiment du cycle d'orientation ne répond pas aux exigences minimales admissibles en matière de construction et décidé de poursuivre la procédure tenant compte qu'aucune solution satisfaisante n'a été trouvée alors que les locaux sont utilisés depuis plus de 3 ans.
- informé que, suite au rapport acoustique d'Enerconseil SA, les parties communes sont aux normes au niveau du bruit
- informé que des solutions seront proposées concernant les problèmes de câblage et d'électricité dans les salles informatiques
- informé que les détecteurs d'ouverture des portes d'entrée ont été modifiés afin d'éviter des ouvertures trop fréquentes
- informé que, suite à un courrier de la station ornithologique, un rapport sera rédigé à l'attention de la commission du Cycle d'orientation concernant les collisions d'oiseaux contre les vitres

TOURISME

- pris les décisions individuelles pour chaque taxe de séjour 2020, allant de Fr. 60.- à Fr. 120-

URBANISME

- informé que les nouveaux périmètres de l'inventaire du patrimoine bâti compte 1073 bâtiments et décidé d'inclure 300 bâtiments du village de Branson dans cet inventaire

COMMERCE ET PATENTES

- autorisé la demande d'autorisation d'exploiter du Café des Beaux-Sites, par Mme Jennifer Gollut, sous réserve d'enquête publique